Aix-Marseille Université, asile scientifique

L'établissement est pionnier dans l'accueil de chercheurs ciblés par les coupes de l'administration Trump

MARSEILLE - *correspondant*

Une semaine après avoir lancé son appel d'offres Safe Place for Science («un lieu sûr pour la science»), Aix-Marseille Université (AMU) a déjà reçu de nombreuses candidatures. *«Une cinquantaine qui arrivent par tous les canaux : mails, réseaux sociaux, mais aussi via nos directeurs de laboratoire qui sont en contact avec des chercheurs aux Etats-Unis»*, constate Eric Berton, le président d'AMU, *«fier que l'initiative rencontre un tel succès»*.

Le programme, imaginé dans le sillage du mouvement Stand Up for Science, vise à accueillir sur les sites de l'université provençale des scientifiques empêchés de poursuivre leurs recherches aux Etats-Unis par l'administration Trump. *«Il s'agit de donner un asile scientifique à tous ces collègues qui sont freinés, licenciés ou dont les aides ont été coupées. Par solidarité, mais aussi parce que ce qui se passe là-bas impacte notre recherche»*, complète Eric Berton.

Mardi 11 mars, AMU, qui compte 120 unités de recherche et 80 000 étudiants, a accueilli la première de ces recrues potentielles. Andrea, docteure en épidémiologie de 39 ans, professeure assistante dans une grande université d'Etat du Nord-Est américain, ne souhaite pas qu'on puisse l'identifier. *«Parce que je n'ai pas encore eu d'offre officielle ici, mais aussi parce que je voudrais annoncer personnellement mon départ aux étudiants et au postdoctorant dont je suis responsable»*, explique-t-elle.

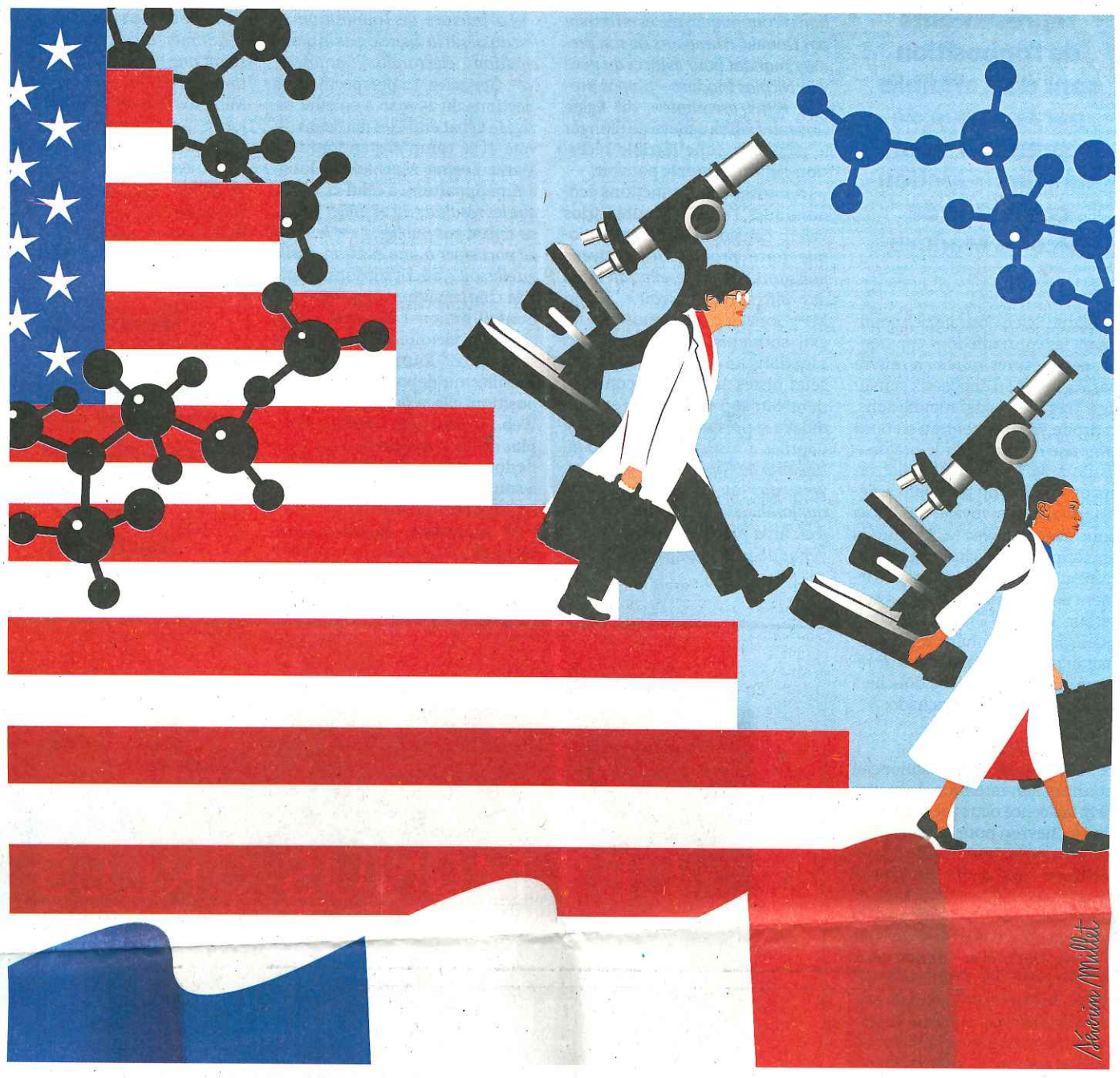

«Un climat de tension extrême»

En mission en Afrique, cette spécialiste des maladies infectieuses a rejoint Marseille sans repasser par les Etats-Unis. *«Tout cela est très soudain. L'annonce est parue mercredi, j'ai envoyé un message électronique le lendemain. Vendredi, on m'a proposé de venir... Et je suis là»*, s'étonne-t-elle.

Andrea n'a pas encore connu les coupes de subventions subies par d'autres chercheurs. Mais elle ne se fait aucune illusion. Son domaine d'études – l'effet du changement climatique sur les maladies infectieuses chez la femme et l'enfant – cumule les motifs de censure de la nouvelle administration. *«Depuis la victoire de Trump, je sais que je vais devoir partir en Europe. Pour l'instant, les coupes se concentrent sur les questions de diversité et de genre... Mais son programme prévoit de démanteler l'Institut national des allergies et des maladies infectieuses qui, dans mon domaine, apporte l'essentiel des fonds.»*

Comme d'autres scientifiques, Andrea décrit des tutelles fédérales qui ne répondent plus aux e-mails, des comités de suivi de subventions ajournés et cette chasse aux *«mots interdits»* dans les projets. *«Sous la précédente administration Trump, j'avais déjà dû réécrire mes demandes de financement en évitant le terme "changement climatique"»*, se rappelle-t-elle, désabusée. *«Beaucoup de collègues se disent que cela ne va pas durer. D'autres sont très inquiets mais ont des enfants, une situation familiale plus compliquée. Moi, j'ai la chance de pouvoir bouger»*, explique encore Andrea, dont le mari a accepté de la suivre.

David, lui, travaille pour la NASA en Californie. Postdoctorant, ce Franco-Américain de 33 ans (qui préfère lui aussi rester anonyme) a également répondu à l'appel d'offres d'AMU. Dans l'agence spatiale, qui vient de licencier sèchement sa *«scientifique en chef»*, Katherine Calvin, le chercheur en sciences planétaires décrit un *«climat de tension extrême»*. *«Des coupes budgétaires, des embauches bloquées, des cartes de crédit gelées qui nous obligent à faire des avances sur nos propres moyens pour acheter du matériel,* détaille-t-il. *Et la nécessité d'expliquer en quoi nos recherches sont utiles pour le citoyen américain lambda.»* Comme Andrea, David était à l'affût d'une proposition européenne et se dit *«positivement surpris de la réactivité d'Aix-Marseille Université»*. *«Cela précipite mon envie de revenir»*, note-t-il.

«On fait face à des embauches bloquées, des cartes de crédit gelées», raconte David, postdoctorant aux Etats-Unis

Entre 10 et 15 millions d'euros

Elaboré dans l'urgence, le dispositif d'AMU entend mobiliser entre 10 et 15 millions d'euros sur trois ans pour aider une quinzaine de scientifiques venus des Etats-Unis. Une somme que l'université, dont le budget est de 800 millions d'euros par an, prendra sur les 26 millions d'euros annuels de son fonds d'initiative d'excellence, Amidex, consacré *«aux actions expérimentales et innovantes»*.

La construction financière fait tiquer certains syndicats. *«Nous sommes totalement solidaires avec les chercheurs américains mais étonnés de voir que l'université peut dégager plus de 10 millions d'euros aussi facilement alors qu'un nombre important de services sont en manque de moyens humains et techniques»*, souligne Bruno Pouvelle, représentant CGT à AMU. Ce dernier soupçonne également un *«potentiel petit coup de com»*. Critiquée pour sa gestion du cas Didier Raoult à la tête de l'Institut hospitalo-universitaire, Aix-Marseille Université trouverait ainsi l'occasion de réaffirmer à l'international son *«attachement à la vérité scientifique»*.

Pionnière du programme, Andrea a été prise en charge dès son arrivée à Marseille et présentée à différentes unités spécialisées pouvant l'accueillir. L'épidémiologiste a même pu dialoguer en visioconférence avec le ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur français, Philippe Baptiste. *«Je voulais montrer aux tutelles que notre programme était concret»*, explique Eric Berton. Il espère voir son initiative reprise sur le plan national, voire européen.

Jeudi 13 mars, la ministre de l'éducation nationale, Elisabeth Borne, et le ministre de la recherche étaient en déplacement à Marseille. Ils devraient y confirmer la volonté de la France de soutenir l'accueil des chercheurs américains qui sont en difficulté. Sans toutefois se montrer plus précis sur les moyens que l'Etat compte y consacrer. ■

GILLES ROF

Adaptation au changement climatique : « La France n'est pas prête »

Jean-François Soussana, président du Haut Conseil pour le climat, estime que le plan du gouvernement présenté lundi est insuffisant

ENTRETIEN

Comment adapter la France à un réchauffement climatique pouvant atteindre 4 °C à la fin du siècle ? Lundi 10 mars, la ministre de la transition écologique, Agnès Pannier-Runacher, a présenté la version finale du troisième plan national d'adaptation au changement climatique (Pnacc), un document de 52 mesures. Parmi elles, l'adaptation des logements au risque de fortes chaleurs ou l'amélioration de la résilience des exploitations agricoles, des infrastructures et des transports. Dans un avis, publié jeudi, le Haut Conseil pour le climat, instance consultative indépendante, évalue ce plan et formule 24 recommandations pour sa réussite. Le président du haut conseil, Jean-François Soussana, revient sur les détails du Pnacc, déplorant que les financements annoncés soient *« très insuffisant[s] »*.

Avec ce plan, la France est-elle prête à faire face aux impacts de la crise climatique ?

Le Pnacc constitue une première étape importante, qui va dans le bon sens, mais la France n'est pas encore prête à faire face aux conséquences du changement climatique. Ce plan propose des adaptations incrémentales, c'est-à-dire des ajustements de pratiques, qui se heurtent à des limites. Or, nous avons besoin de transformations des systèmes. Il s'agirait, par exemple, de changer les systèmes de culture plutôt que les dates de semis, de développer les solutions fondées sur la nature et le retrait des activités face aux risques de submersions marines, plutôt que construire des digues. Le Pnacc n'arbitre pas assez entre ce que l'on veut protéger à tout prix et ce que l'on peut perdre. Quels bâtiments pourront, par exemple, être submergés ? Il faut y réfléchir.

Le Pnacc n'est donc pas suffisant pour protéger la population. Il faut aller nettement plus loin, d'autant que les aléas climatiques s'intensifient plus rapidement que les moyens mis en œuvre pour limiter les impacts. L'Europe est le continent qui se réchauffe le plus vite, et la France est très exposée : le réchauffement a atteint 2,2 °C sur les dix dernières années.

Le Pnacc doit être doté de 590 millions d'euros en 2025, auxquels s'ajoute près de 1 milliard d'euros mobilisé par les agences de l'eau entre 2025 et 2030. Votre avis souligne la faiblesse de ce financement...

La somme annoncée, si elle est réellement atteinte, constitue un progrès, mais reste très insuffisante. Il faudrait avoir un plan pluriannuel de financement. Actuellement, très peu de mesures font l'objet de moyens associés. Plusieurs actions dépendent du fonds vert, qui a récemment été réduit de 1,35 milliard d'euros, du fonds Barnier, qui a été augmenté mais de manière limitée. Il faut aussi accroître les financements privés et mettre en place des aides publiques conditionnées à l'adaptation.

Vous notez que le Pnacc ne prend pas suffisamment en compte les vulnérabilités sociales. Que faudrait-il faire ?

Le changement climatique augmente les risques de maladie chronique, d'accident du travail ou d'absence de personnel, ce que le Pnacc anticipe peu. Il faut réfléchir à fixer des seuils de températures maximums d'activité, pour protéger les travailleurs, comme le recommande l'Organisation internationale du travail, et comme cela a été fait en Grèce et en Espagne, et à utiliser l'indice Wet Bulb Globe Temperature *[température au thermomètre-globe mouillé]* qui considère aussi l'humidité. Le Pnacc ne prend en compte que les vagues de chaleur et non d'autres risques qui modifient aussi les conditions de travail, comme les inondations ou les incendies. Et il n'aborde que le BTP et certaines industries, alors que de nombreux métiers sont affectés. Enfin, le Pnacc ne répond pas suffisamment aux besoins des catégories vulnérables.

Vous appelez à donner une valeur juridique plus forte au Pnacc. Comment ?

Le Pnacc est seulement un texte de planification. Il serait important qu'il soit inscrit dans le code de l'environnement et mis en œuvre par décrets et arrêtés. Il faudrait aussi l'inscrire dans la stratégie européenne d'adaptation au changement climatique, qui prévoit des stress tests pour certaines infrastructures ou une lutte contre la maladaptation, que l'on n'a pas retrouvés dans le Pnacc. Nous appelons à une gouvernance du Pnacc sous l'égide du premier ministre et du secrétariat général à la planification écologique pour faire les arbitrages. Enfin, la trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique *[le + 4 °C]* doit être inscrite dans la loi.

Comment évaluez-vous l'action et les prises de position de François Bayrou sur le climat ?

Nous nous inquiétons d'un risque de fragilisation de l'action climatique de la France, notamment en raison de la réduction des financements. La baisse des aides pour la rénovation énergétique dans le budget 2025 pourrait ralentir les progrès constatés sur la réduction des émissions. Il serait souhaitable que le premier ministre rende des arbitrages pour consolider l'action climatique. La reprise des conseils de planification écologique pourrait permettre de relancer la réflexion. Nous avons sollicité un rendez-vous avec le premier ministre, que nous n'avons pas encore eu. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR AUDREY GARRIC